



Direction de la santé
Bureau de veille sanitaire

Surveillance et veille sanitaire en Polynésie française

Données du 11 au 24 février 2019 (semaines 7 et 8)

Communiqué de presse

Epidémie de grippe

L'**épidémie de grippe** a débuté. Nous vous informons que les personnes les plus fragiles peuvent encore se faire **vacciner** dans les structures de la Direction de la santé et chez leur médecin traitant.

Il s'agit en priorité :

- des personnes âgées de 60 ans et plus ;
- des personnes (adultes et enfants) en affection longue durée (« Carnet rouge ») ;
- des femmes enceintes, dès le début de la grossesse ;
- des personnes en situation d'obésité.

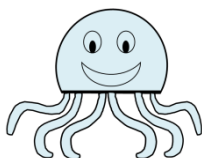
Alerte dengue 2



Un cas de dengue de type 2, importé de Nouvelle-Calédonie, a été diagnostiqué le 10 février 2019, ce qui place Tahiti **en état d'alerte de niveau 2**. En l'absence de survenue de cas secondaire, l'alerte sera **levée le 23 mars**.

Nous rappelons la nécessité de lutter contre les gîtes larvaires au moins une fois par semaine.

Méduses



Des **brûlures de méduses** ont été rapportées à Moorea. Des méduses ont également été observées à Mahina et Papepoo.

En cas de brûlure de méduse :

- NE PAS se gratter, NE PAS inciser la lésion, chercher à faire saigner, sucer pour aspirer le venin, NE PAS rincer à l'eau douce.
- Vous pouvez retirer doucement les filaments visibles avec une pince (ou à la main recouverte de deux gants) puis rincer abondamment à l'eau de mer
- N'hésitez pas à consulter un médecin.



Saison des pluies : attention leptospirose !

Les pluies actuelles et leurs conséquences sur la salubrité des habitats (inondations, boue, débris, coupure d'eau...) sont favorables à la transmission d'agents infectieux pouvant être responsables de la dengue, de la leptospirose, de gastro-entérites. Ces risques persistent même après l'amélioration des conditions climatiques.

La surveillance des maladies infectieuses en Polynésie française est effectuée chaque semaine par la déclaration volontaire des médecins sentinelles et des laboratoires.

Evolution du nombre de cas déclarés, par pathologie

Pathologie	Activité	Evolution
Leptospirose	Modérée	→
Dengue	Faible	→
Grippe	Épidémique	↗
Diarrhée	Modérée	↗

Dengue

- Dengue 2

Aucun nouveau cas de dengue 2 depuis le cas importé de Nouvelle Calédonie de la semaine 6 déclaré pour la semaine 7 et 8. Tahiti est toujours placée en **phase d'alerte de niveau 2 pour la dengue 2**.

- Dengue 1

- **Circulation** à Tahiti, Moorea, Bora Bora et Hiva Oa.
- **17 cas confirmés et 3 cas probables** (10 cas en semaine 7 et 10 cas en semaine 8)
 - 5 enfants de moins de 15 ans
 - 17 sérotypés DENV-1

Lutte contre la dengue

La Polynésie française est toujours à **risque d'importation d'autres sérotypes de dengue que la dengue 1**. Les sérotypes 2, 3 et 4 circulent de façon sporadique dans la zone Pacifique. La Nouvelle Calédonie est de nouveau en épidémie de dengue 2. Pour lutter contre les risques d'introduction de nouveaux virus et d'épidémies, **l'élimination des gîtes larvaires doit être continue** en supprimant ou protégeant toute zone de stagnation d'eau douce une fois par semaine.

La Direction de la santé invite les personnes à consulter rapidement un médecin en cas de fièvre supérieure à 38,5°C d'apparition brutale et de douleurs musculaires et articulaires. La consultation permettra de confirmer le diagnostic et de prendre l'ensemble des mesures de lutte contre les moustiques porteurs du virus sur le terrain.

Grippe

- Epidémie de grippe
- Activité grippale : le nombre de consultations pour syndromes grippaux est en augmentation par rapport à la quinzaine précédente : 110 cas (36 en semaine 7 et 74 en semaine 8) ont été déclarés par les médecins sentinelles
- 19 prélèvements positifs de grippe : 6 en semaine 7 et 13 en semaine 8
- Co-circulation des sous-types A(H3N2) et A(H1N1)
- 11 cas de grippe confirmée ont été hospitalisés.

Recommandations

- Vacciner les personnes à risque contre la grippe
- Tenir les personnes fragiles (âgées, en ALD, obèses, femmes enceintes) à distance des personnes malades
- Dans les lieux publics, à proximité d'une personne visiblement malade, se détourner si elle tousse ou éternue
- Eternuer dans sa manche ou en se couvrant la bouche avec un mouchoir
- Se moucher dans un mouchoir à usage unique, puis le jeter à la poubelle
- Se laver les mains fréquemment, notamment après avoir éternué ou s'être mouché, et après être passé par des lieux très fréquentés (bus, salle d'attente...).

Leptospirose

Dix cas de leptospirose ont été déclarés durant cette quinzaine : six cas en semaine 7 et quatre en semaine 8. Six cas ont pu être investigués : l'unique facteur de risque identifié était le jardinage / fa'a'apu.

Recommandations

- **le jardinage / fa'a'apu** est un facteur de risque de la leptospirose. Porter des gants et des chaussures fermées
- porter des bottes / cuissardes lors de la pêche en eau douce
- protéger les plaies avec un pansement imperméable
- limiter tous les contacts avec la boue et l'eau douce trouble : ne pas marcher pieds-nus ou en savates dans les flaques et eaux stagnantes, ne pas se baigner en eau trouble et aux embouchures des rivières
- dératiser et contrôler la pullulation des rongeurs par la gestion des déchets
- après une exposition à risque, laver et désinfecter les plaies
- consulter un médecin en urgence dès les premiers signes.

Diarrhée

Le nombre de cas déclarés s'élevait à 133 (65 cas en semaine 7 et 68 cas en semaine 8) dont 32% d'enfants de moins de 4 ans. L'activité est en augmentation dans le réseau sentinelle par rapport à la quinzaine précédente.

Recommandations

- lavage des mains fréquent, et notamment après être allé aux toilettes
- dans l'entourage d'une personne malade, nettoyage et désinfection quotidiens des toilettes et poignées de portes
- en cas de diarrhées et/ou vomissements, réhydrater la personne et consultez un médecin.

Gastro-entérite à Salmonelle

Durant de cette quinzaine, 3 cas confirmés ont été déclarés dont 2 TIAC. Un cas a nécessité une hospitalisation.

Recommandations

- Hygiène : lavage des mains après être allé aux toilettes.
- La consommation de plats préparés doit respecter les chaînes du chaud (maintenir à +65°C avant de les servir) et du froid (entre 0°C et +4°C).
- Les volailles doivent être consommées bien cuites.
- Les œufs doivent être consommés de préférence bien cuits. Les préparations à base d'œufs non cuits doivent être réalisées avec des œufs dont la provenance est connue, le moins longtemps possible avant leur consommation et maintenues à +4°C.